



## Fédération d'Associations de Théâtre Populaire

Direction : Gérard Cardonnet  
Théâtre - FATP / Provence Alpes Côte d'Azur

Date de mise à jour : 20 septembre 2011

*Spectateurs, programmateurs, relais engagés et actifs du monde du théâtre, les Amis du Théâtre Populaire vivent leur passion avec dynamisme et vitalité. Bénévoles, ils déploient tout au long de l'année leur enthousiasme pour accueillir les spectacles qu'ils souhaitent partager avec d'autres.*

*La Fédération d'Associations de Théâtre Populaire regroupe seize associations de spectateurs de la France entière. Lieu d'échange et de partage, elle favorise la circulation des œuvres et des idées sur le territoire.*

*Pour renforcer le lien entre les différentes villes et accompagner la démarche de curiosité entre le spectateur et la création, la FATP soutient chaque année la première mise en scène en France d'un texte d'un auteur francophone vivant. Le projet choisi bénéficie d'une tournée dans les villes de France où les ATP sont représentées, et d'un apport en production grâce à une subvention du Ministère de la Culture.*

**Textes concernés :** texte francophone d'un auteur vivant jamais encore porté à la scène.

### Accompagnement des textes et auteurs sélectionnés

> L'équipe artistique du projet choisi bénéficie d'une tournée commune dans l'ensemble des ATP de France (15 à 20 représentations en moyenne) et reçoit un apport en production grâce à une subvention du Ministère de la Culture.

### Partenaires du comité

> Toutes les Associations de Théâtre Populaire de France

### Organisation du comité de lecture

La FATP procède à une première sélection reposant sur le respect des critères de faisabilité du projet et des conditions qu'elle a fixées.

Les textes et dossiers sélectionnés sont adressés à chaque association qui en organise la lecture et procède à un premier choix.

Début décembre, chaque association fait parvenir la liste des trois projets retenus.

Début janvier, le Conseil d'Administration de la FATP se réunit afin de choisir le projet de coproduction. A cette fin, les équipes des 3 ou 4 projets arrivant en tête sont reçues. Un seul projet est retenu à l'issue de ces rencontres.

Les équipes sont informées du résultat de la sélection à l'issue de cette journée.

La création du spectacle doit avoir lieu après la saison en cours et permettre une tournée dans les différentes ATP entre le mois de janvier et le mois d'avril de la saison suivante.

Pas de réponses auprès des auteurs.

Les textes lus sont soutenus par une compagnie et un metteur en scène.

### Modalités d'envois

Envoi d'un exemplaire du texte et du projet en pdf par mail : [FederationATP@gmail.com](mailto:FederationATP@gmail.com)

Possibilité de renvoyer son texte après correction.

Date limite d'envoi des dossiers et textes : 15 septembre

**Pour plus d'informations :** [www.fatp.fr](http://www.fatp.fr)

### Contact du référent

**Mathieu Grizard**

[FederationATP@gmail.com](mailto:FederationATP@gmail.com)

## Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

© Document établi par le pôle auteurs du Centre national du Théâtre. Pour toute utilisation de ce travail, merci de signaler votre source.